



Honoraires de location

| Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 | Honoraires TTC bailleur | Honoraires TTC locataire |
|--|---|---|
| Entremise et négociation | 175.00€ | |
| Visite, constitution du dossier, rédaction du bail | Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable LOI ALUR | Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable LOI ALUR |
| Etat des lieux location vide | Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable | Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable |
| Etat des lieux location meublée | Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable | Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable |

| Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels | Honoraires TTC bailleur | Honoraires TTC locataire |
|--|---|---|
| Entremise et négociation | 3 mois de loyers charges comprises | 3 mois de loyers charges comprises |
| Visite, constitution du dossier, rédaction du bail | Frais réels avocat | Frais réels avocat |
| Etat des lieux | 15€ ttc/m ² de surface exploitable | 15€ ttc/m ² de surface exploitable |

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Chatillon Immobilier Gestion – SARL – 23 avenue de Verdun 92320 CHATILLON

SARL / Capital social de 7622.45€ / RCS Nanterre 419456827 / Carte professionnelle G n°92/A/0134 délivrée par la sous-préfecture d'Antony

Garantie : SOCAF 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

Honoraires à partir du 13/09/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de gestion

| Prestations de gestion | Honoraires TTC bailleur |
|-------------------------------|---|
| Gestion immobilière | 7.6% TTC des sommes encaissées |
| Assurance GLI (en ducroire) | 2.4% TTC du montant du loyer charges incluses |
| Gestion des sinistres | Forfait de 300€ ttc pour le suivi et gestion de sinistre, déplacements éventuels |
| Gestion des travaux | Pour des chantiers à partir de 2000€ : forfait de 150€ ttc pour le suivi et rdv de fin de chantier |
| Gestion du contentieux | Gestion du contentieux (hors souscription GLI) : forfait de 150€ ttc pour le suivi et coordination de la procédure contentieux entreprise au nom du bailleur |
| Informations Fiscales | Forfait de 45€ ttc pour l'aide à la déclaration |
| Rédaction avenant | 150€ ttc (avenant contrat de bail,...) |

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Chatillon Immobilier Gestion – SARL – 23 avenue de Verdun 92320 CHATILLON

SARL / Capital social de 7622.45€ / RCS Nanterre 419456827 / Carte professionnelle G n°92/A/0134 délivrée par la sous-préfecture d'Antony

Garantie : SOCAF 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

Honoraires à partir du 13/09/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.